

APPEL A CANDIDATURES

POUR LA GERANCE D'UN BAR-RESTAURANT SAISONNIER (« LA PLAGE »)



CONTEXTE

Le « bar de la Plage » est situé au bord du Cher, sur la commune de Villefranche sur Cher (2800 habitants, au sud du Loir-et-Cher). La commune est idéalement située, au carrefour de deux routes principales et à une sortie de l'autoroute A85. Elle est située au cœur d'une région touristique (zoo de Beauval, Château de Chambord etc..).

Le site et ses locaux appartiennent à la commune. Ils sont exploités depuis plus de 40 ans. La commune recherche un nouveau gérant, suite à la fin du bail commercial.

Le site de la plage offre un lieu ombragé, avec jeux pour enfants, scène musicale, piste de danse....

Après d'importants travaux de rénovation du bâtiment, la commune souhaite remettre en location ce site repensé et refait à neuf pour le début de saison 2023. Des travaux ont été effectués en 2022 (rajout surface en dur, éclairage de la cuisine, bar, plafonds,, peintures.. vidéoprotection sur le parking, aménagement des extérieurs, éclairage de la rue de la Plage).

Le présent appel à candidatures a pour objet de mettre en place un bail commercial à titre de location saisonnière pour l'exploitation d'un local sous forme de bar-restaurant.

CONTENU DE LA LOCATION

La location comprend ;

- 1) Un bâtiment localisé Chemin de la Plage : Une buvette, une petite pièce, un emplacement de douche, water-closets. Installation d'eau et d'électricité.
- 2) Le matériel existant dans ledit local (piano, deux réfrigérateurs, deux tables en inox, un congélateur, un lave-vaisselle professionnel).
- 3) Et la licence de débit de boissons de 4ème catégorie, dite grande licence.

A titre indicatif, la période d'exploitation saisonnière est habituellement du 15 mai au 30 septembre.

CANDIDATURES

Le dossier de candidature devra comporter :

- > Une notice de présentation comprenant obligatoirement :
 - la dénomination sociale et commerciale de la société
 - Le siège social et les contacts de la société (téléphone, email...)
 - Nom, adresse, téléphone, et adresse mail du gérant ainsi qu'un récapitulatif de son parcours professionnel
 - Une plaquette commerciale ou un descriptif exact de l'activité exercée.

> Une présentation du projet avec motivations du candidat comprenant : un descriptif du projet d'exploitation (type de cuisine, description de l'offre de produits et prestations, prix pratiqués, moyens humains, un planning d'ouverture), le mode de financement, le loyer proposé et un prévisionnel d'exploitation sur trois années.
Les candidatures seront rédigées en français..

Elles seront expédiées sous la forme d'un courrier recommandé avec accusé de réception ou remises contre récépissé à l'adresse suivante :

Mairie de Villefranche sur Cher
11 rue Emile Filloux
41200 VILLEFRANCHE SUR CHER

Date limite de réception
POUR LE 15 FEVRIER 2023 à 12h00, dernier délai.

SELECTION DU CANDIDAT

Les dossiers de déclaration de candidature feront l'objet d'un examen approfondi en stricte confidentialité par la commune et ne seront pas communicables aux tiers ni aux concurrents.

Les candidats sélectionnés seront invités à présenter leur dossier devant les responsables de la commune et les autres personnes associées. Pour toute candidature retenue, une date pour les entretiens professionnels est prévue. A l'issue de ces entretiens, le jury se prononcera sur le choix définitif du candidat.

Pour tout complément d'information ou demande de visite sur site, merci de transmettre vos demandes par mail à mairie.villefranche.sur.cher@wanadoo.fr ou par téléphone 02 54 96 42 27

LOYER

Loyer mensuel charges comprises : 300 €

